Chères contributrices, chers contributeurs,

En ce début de printemps, veuillez trouver ci-joint le **journal de notre aventure à la Bastide des Vassals**. C'est une description de toutes nos activités sur les deux dernières années et une perspective sur l'avenir proche. L'enthousiasme porté par les nombreux participants - autant les participants actifs que les donateurs - est extrêmement encourageant, nous dynamise et nous conforte dans notre projet.

Vous trouverez aussi dans ce courriel, le **budget de fonctionnement de l'année 2018**. Il est essentiellement constitué de l'apport de votre contribution soit un total de 5309,84 euros. L'association Bastide des Vassals étant très jeune, nous n'avons d'autre source significative de revenu pour cette première année.

Les dépenses sont constituées essentiellement du coût du chantier jeunesse international Citrus s'élevant à 3550 euros, à la souscription d'une assurance MAIF qui couvre tous les participants et les biens matériels de l'association, diverses autres souscriptions et formations pour les encadrants.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un solde positif d'environ 1740,67 euros. Cette somme était initialement consacrée à l'organisation d'un concert de musique romantique. Ce dernier a été annulé par les artistes fin juin. Il a été impossible d'en organiser un autre à si court terme.

Tout comme certains participants actifs souhaitent revenir prêter main forte cette année, nous souhaiterions vous compter à nouveau avec nous pour créer un partenariat renouvelé et financer des actions plus pérennes, à savoir :

- un nouveau chantier archéologique pour poursuivre le travail entamé ;
- un **chantier de création d'un chemin de randonnée** pour tisser des liens entre les deux villages situés de chaque coté du Lézert ;
- la création du **potager-verger permaculturel partagé** sur une parcelle nouvellement donnée en gestion à l'association.
- un concert de musique classique en plein air ;
- une **rencontre/discussion** avec Denis Lachaud et Sophie Wahnich sur le thème **La révolution où en est on ?** ;
- une **partie de pêche-guinguette au bord du Tarn** dans le potager bio de Sandrine Miot en association avec la Mairie de Crespinet et la **fête de clôture** de la session de juillet sur la place du moulin avec sa grande soupe partagée.

Sachant que le coût des deux chantiers s'élèverait à 6000 euros, qu'il faut compter 1500 euros pour les concerts et le potager-verger et que l'intervention de Sophie et de Denis serait sans coût autre que l'organisation d'une buvette, nous souhaiterions rassembler la somme nécessaire de 7740 euros **soit 6300 appelés** après réintégration du solde positif de **1740,67** euros.

La contrepartie de votre don sera matérialisée par l'achat et la plantation d'un arbre fruitier de variété ancienne ou d'un arbuste à fruits dans le potager-verger permaculturel partagé. L'association Patrimoine-Environnement nous accompagne

cette année. Elle recevra et centralisera vos dons et vous enverra par courrier le **reçu fiscal** correspondant.

10 euros soit 3,40 euros après réduction fiscale.

Votre contrepartie sera plantée dans le potager-verger : 1 fraisier.

20 euros soit 6,80 euros après réduction fiscale.

Votre contrepartie : 3 fraisiers.

50 euros soit 17 euros après réduction fiscale.

Votre contrepartie : mûrier, framboisier, cassissier, canneberge, cormier, épinevinette, myrthe, sureau, noisetier, amandier...

100 euros soit 34 euros après réduction fiscale.

Votre contrepartie : groseillier, groseillier à maquereau, myrtillier, cassis, arbousier, akebia pentaphylla, argousier, amélanchier, caseillier, cornouiller de l'Himalaya, genévrier, goji, grenadier, sorbier, ragouminier, bleuet nain sainte Angèle, chèvrefeuille comestible, fuchsia comestible, gingembre Japonais, goumi du Japon, Poivrier du Sichuan, aronie, chalef, amelanchier...

200 euros soit 68 euros après réduction fiscale.

Votre contrepartie : Vigne, Cerisier, Figuier, Poirier, Pommier, Plaqueminier, Prunier, Pêcher, Abricotier, Nectarinier, Arbousier, Feijoa, Kiwi, Kiwaï, Combava, Yuzu, Nashi, Grenadier, Noyer, Châtaignier...

500 euros soit 170 euros après réduction fiscale.

Votre contrepartie : 1 arbre et 3 buissons à fruits des listes ci-dessus.

1000 euros soit 340 euros après réduction fiscale.

Votre contrepartie : 3 arbres et 7 buissons à fruits des listes ci-dessus.

Merci d'envoyer vos contributions par chèque à l'ordre de Patrimoine

Environnement à :

Madame Claudine Sébille 6-8 Passage des 2 Sœurs 75009 Paris

Attention:

- merci d'écrire au dos de votre chèque "Financement participatif l'Association Bastide des Vassals";
- de m'envoyer un mail pour que je note.

Dans l'espoir que vous serez nombreux à renouveler votre soutien cette année (car nous ne pouvons pas encore compter sur des subventions), vous êtes les bienvenus à la Bastide des Vassals en juillet 2019, pour visiter, pour écouter les concerts, pour participer aux rencontres (pour des raisons d'organisation merci de vous mettre en contact avec moi si vous souhaitez venir plus longtemps qu'une simple visite).

Bien à vous, Philippe, pour l'Association Bastide des Vassals, Sophie, Véronique, Denis.